

**INVITATION**  
**CONFÉRENCE-DÉBAT**

**JEUDI 25 OCTOBRE 2012 À 17.30**  
**À LA KULTURFABRIK**

# « ÊTRE PARENTS AU-DELÀ DES FRONTIÈRES »

## INTERVENANTS À LA TABLE RONDE

**Florence CAMPERVEUX**, Déléguée du Défenseur des Droits (Département de la Moselle)

**Serge LÉONARD**, Juriste-expert auprès du Délégué général aux droits de l'enfant (Fédération Wallonie-Bruxelles)

**Marie-Anne RODESCH**, Ombudsfra pour les droits de l'enfant (Grand-Duché de Luxembourg)



## EXPOSÉ INTRODUCTIF

**Gisèle HUBSCH**, Juge de la Jeunesse à Luxembourg

## MODÉRATEUR DE LA TABLE RONDE

**Gilbert PREGNO**, Directeur de l'Ecole des Parents et du cercle d'études CERES de la Fondation Kannerschlass

**Débat en langue française | Entrée libre**

116, rue de Luxembourg | L-4221 | Esch-sur-Alzette | Luxembourg | [www.kulturfabrik.lu](http://www.kulturfabrik.lu)

Pour des raisons organisationnelles les participants sont priés de s'inscrire jusqu'au 22 octobre 2012 auprès de la réception de l'UFEP au +352 37 91 91-1 ou par mail via [ufep@ufep.lu](mailto:ufep@ufep.lu)

## « ÊTRE PARENTS AU-DELÀ DES FRONTIÈRES »

Au-delà des frontières même symboliques de l'Europe, la prise en compte des droits de l'enfant à vivre avec ses deux parents, même séparés, est trop souvent ignorée.

France, Belgique et Luxembourg, si proches géographiquement et culturellement se retrouvent aux antipodes lorsqu'il s'agit de faire simplement appliquer une ordonnance de droit de visite et d'hébergement ou de percevoir une pension alimentaire.

Les professionnels travaillant autour des séparations familiales constatent depuis de nombreuses années l'augmentation de situations de non-respect flagrant des droits de l'enfant ce à cause des différences de jurisprudences entre les textes de loi concernant nos trois pays.

Nous vous proposons une conférence-débat autour de cette problématique. **Gisèle HUBSCH**, juge de la jeunesse à Luxembourg, ouvre la séance qui sera suivie d'une table ronde autour de laquelle débattront trois défenseurs des droits des enfants des trois versants...

Les trois organismes de formation partenaires - **Unité de Formation et d'Éducation Permanente (L)**, **Association Espace Rencontre pour le maintien du lien parent(s)-enfant(s) (F)**, **Haute École Robert Schuman(B)** - responsables de l'organisation de ce débat, projettent de répondre par une offre de formation inter-frontalière à certains des problèmes soulevés lors de la soirée pour permettre de travailler de concert autour des règles et valeurs qui régissent ces textes et ces pratiques.

